

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT REGIONAL ADULTES
Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton
Saison 2017-2018

Entrée en vigueur : 02/02/2018
Validité : Permanente
Version : 1.2
Date : 02/02/2018



Le Championnat Régional adultes est une compétition individuelle, annuelle, pour l'attribution des titres de champion et vice-champion de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les Championnats de Ligue adultes désigneront un champion par discipline : simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte.

La compétition se déroulera à la salle omnisports de Mornac, rue du champ de Penot, 16600 Mornac

1. Le tournoi se déroulera selon les règles FFBaD et les dispositions particulières ci-dessous. Il est autorisé sous le numéro : A venir

Le Juge- Arbitre sera : A venir

2. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD d'une association de la ligue Nouvelle-Aquitaine pouvant jouer dans la catégorie adultes.

3. Les tableaux proposés sont : les simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes. Seuls les tableaux ouverts pendant la compétition délivreront un titre.

Les tableaux seront divisés en plusieurs séries en fonction du CPPH. La série 1 sera constituée de 8 joueurs ou 8 paires, ceux qui ont le plus de points, répartis en 2 poules de 4 avec 2 sortants. **Les inscrits suivants seront répartis en séries au CPPH en décroissant, dans la mesure du possible, nous privilégierons des poules avec 2 sortants.** Le nombre de séries dépendra du nombre de terrains disponibles.

La compétition se déroulant sur 3 jours, la répartition sera la suivante : mixtes le samedi, simples le dimanche et doubles le lundi.

4. Afin de représenter au mieux la ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton et les 12 comités départementaux qui la composent, des places seront réservées aux comités départementaux : les vainqueurs de plus haut niveau des championnats départementaux sont prioritaires pour les inscriptions en cas d'un nombre important de participants.

Les comités départementaux devront faire remonter la liste des champions départementaux au plus tard 1 mois avant la date du championnat régional.

5. L'organisation gèrera le tournoi à l'aide du logiciel Badplus.

6. La compétition se déroule sur 7 terrains. Les horaires prévisionnels sont les suivants : 09h30 - 21h le samedi, 08h30 - 21h le dimanche et 08h30 - 18h30 le lundi.

7. La date limite d'inscription est le **vendredi 09 mars 2018** à réception du courrier, cachet de la poste faisant foi.

Il est préconisé d'envoyer une version informatique des inscriptions à l'adresse suivante : yannick.meunier@lnaqbad.fr. L'inscription des paires ne sera effective qu'à réception du règlement des deux joueurs.

8. **La liste des joueurs titulaires et remplaçants sera communiquée au plus tard 1 semaine après la date limite d'inscription.**



Le tirage au sort et la confection des tableaux se feront [le lundi 19 mars 2018](#).

9. Le montant des droits d'engagements est de 11 € (un tableau), 13 € (deux tableaux), 15 € (trois tableaux). Afin de favoriser la pratique féminine, la ligue remboursera 50% du montant des inscriptions pour les joueuses inscrites.

10. Le paiement des inscriptions pourra se faire suite aux convocations pour des raisons pratiques.

11. Les horaires des tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront éventuellement être modifiés.

12. Les volants sont à la charge des participants, avec partage égal entre les deux [joueurs ou paires](#).

13. Le volant officiel de la compétition est le Yonex Aeroclub TR.

14. Les matchs seront auto-arbitrés. Les finales, et si possible les demi-finales seront arbitrées par des officiels.

15. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 mn avant l'heure présumée de son match. Il devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande aux juges-arbitres.

16. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 min.

17. Les joueurs disposent de 3 min entre l'appel et le début de leur match, échauffement et test des volants compris.

18. Les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain (câbles, paniers, éclairage, plafond) seront déclarés faute en jeu et une fois let au service.

19. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'organisation, les juges arbitres, les arbitres, et au plus deux conseillers [par joueur ou paire](#).

20. Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.

21. Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.

22. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique, voir articles 3.9 et 3.10 du guide du badminton. Ces règlements seront affichés dans les gymnases le jour du tournoi.

23. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort.

Si un joueur est forfait, il doit prévenir le plus tôt possible impérativement l'organisateur et éventuellement son(sa) partenaire s'il est inscrit en double. Celui (Celle)-ci doit alors préciser s'il (si elle) maintient son inscription

en recherche ou s'il(si elle) annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives au siège de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

24. Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le Règlement Général des Compétitions. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBaD

(nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, voir l'article 3.1.C2 du guide du badminton (qui sera affiché dans la salle).

25. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

26. Seuls les joueurs de nationalité française pourront participer à la compétition.

27. L'inscription au tournoi implique l'acceptation de ce règlement. Sauf indication contraire, toute personne inscrite accepte de céder à l'organisation ses droits à l'image pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.

Les droits d'inscription des joueurs du club receveur sont gratuits.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES AVANT **LE VENDREDI 09 MARS 2018**.

Un envoi par mail sécurisera la perte de courrier : yannick.meunier@lnaqbad.fr

À Ligue Nouvelle-Aquitaine de badminton

Maison régionale des sports

2, avenue de l'université

33400 - TALENCE